



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **25-14**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
du 30 AVRIL 2014**

Le trente avril deux mil quatorze, à dix-huit heures , le Comité du SIVOM, dûment convoqué par le Président s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset,

**Date de convocation** : 22 avril 2014

Nombre de délégués en exercice : 24      Présents :    22      Votants : 24

**Présents** : S. BATFROI, JM CAMACHO, A CARBONARI, S CIALDELLA ( PV Mme VIEU), D CUSTOT, R DI BENEDETTO, G DINI, D D'OILIVIER QUINTAZ, P EVRARD, F FECHOZ CHRISTOPHE, K GAILLARD, F GILABERT, G JULLIEN, C LANCELON-PIN, M MASTROMAURO, P MONIER, M REPELLIN ( PV de M OCCHINO), P RIGAULT, D ROUX, G SALLET, J TESSAIRE, JP TROVERO

**Absents excusés** : R OCCHINO, N VIEU

**Président de séance** : Michel BAFFERT

**Secrétaire de Séance** : Mme KADRA GAILLARD

**Rappel du quorum** : 13

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE -**  
Désignation des membres du comité syndical

Rapporteur : Michel BAFFERT

## DELCOM 25-14

Par délibération, concordantes des communes de Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize, il a été décidé de créer un syndicat intercommunal à vocations multiples dénommé le SIRD.

L'arrêté préfectoral n° 96-1143 du 1<sup>er</sup> mars 1996, autorise sa création pour une durée illimitée.

Vu l'arrêté préfectoral du 20.02.2013 n° 2013 051 0016

Conformément aux articles L5211-6 et L5211-6-1 du CGCT, qui renvoient aux statuts du SIRD pour la détermination du nombre et la répartition des sièges, le SIRD est administré par un comité syndical de 24 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par quatre délégués titulaires avec voie délibérative. Soit un délégué titulaire par compétence :

- 1) Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la Rive gauche du Drac, compte tenu de ses particularités géographiques, sociales, économiques et culturelles
- 2) Insertion-emploi,
- 3) Construction et maintenance des établissements sportifs.
- 4) Prévention de la délinquance

La séance est ouverte sous la présidence de M. Michel BAFFERT, en remplaçant du Président sortant empêché, qui, après l'appel nominal, déclare les délégués installés dans leurs fonctions.

	Concertation et réflexion sur les aménagements équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac	Insertion/emploi	Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.	Prévention de la délinquance
<b>Ville de Seyssins</b>	Sylvain CIALDELLA	François GILABERT	Natacha VIEU	Gilbert SALLET
<b>Ville de Seyssinet-Pariset</b>	Marcel REPELLIN	Gérard DINI	Robert OCCHINO	Christine LANCELON-PIN
<b>Ville de Fontaine</b>	Jean-Paul TROVERO	Khadra GAILLARD	Marylin MASTROMAURO	René DI BENEDETTO
<b>Ville de Sassenage</b>	Philippe EVRARD	Florence FECHOZ-CHRISTOPHE	Séverin BATFROI	Daniel D'OLIVIER QUINTAZ
<b>Ville de Noyarey</b>	Denis ROUX	Didier CUSTOT	Aldo CARBONARI	JeanMarie CAMACHO
<b>Ville de Veurey-Voroize</b>	Guy JULLIEN	Philippe MONIER	Pascale RIGAULT	Jacqueline TESSAIRE

Le comité après l'exposé du Président de séance prend acte de l'installation des délégués du comité syndical du SIRD.